

BULLETIN

de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne



B.P. 180 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex

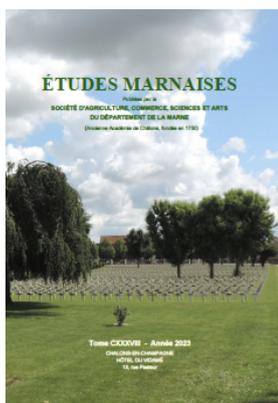
Tél: 03 26 66 39 97 (répondeur) - C.C.P. Châlons 390-58 E

Permanences le mardi matin et le vendredi après-midi au siège de la Société:
13, rue Pasteur à Châlons-en-Champagne

Courriel : academie.chalons@free.fr - Site web : <http://academie.chalons.free.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/Sacsam51-301719147276Y210/>

Bulletin 68 - Automne 2024



Chers membres,

C'est en vous espérant reposés et pleins d'énergie après cette trêve estivale olympique que je suis heureuse de vous retrouver pour la rentrée de notre Société.

Nous débuterons cette nouvelle année avec un architecte, qui allie archives classiques et nouvelles technologies numériques, et avec une chercheuse de l'Inventaire général du patrimoine culturel, auteure d'un livre sur le patrimoine juif de la Champagne et des Ardennes.

Le programme 2024-2025 demeure inchangé dans son format. En revanche, le lieu de nos séances changera à partir du mois de novembre. Nous quitterons notre historique salle de Malte au profit de l'auditorium de la médiathèque Pompidou. Ce nouveau lieu nous permettra d'avoir une meilleure visibilité, d'attirer un plus large

public, de bénéficier des infrastructures de la médiathèque et d'en valoriser les collections en collaboration avec son personnel. Cette démarche de renforcement de nos liens avec les différentes structures culturelles municipales se veut volontaire et durable.

Les administratrices et les administrateurs se joignent à moi pour vous souhaiter une belle rentrée culturelle avec la SACSAM.

CALENDRIER des séances 2024-2025

De septembre à octobre, nos séances auront lieu **salle de Malte**, 7 rue du lycée à Châlons
À **partir de novembre**, celles-ci se tiendront à l'auditorium de la BMVR de Châlons
Durée : 2h00 (14h30-16h30). Entrée **libre et gratuite** dans la mesure des places disponibles.

Samedi 28 septembre 2024 – salle de Malte – 14h30

Jean-Baptiste SCHARFFHAUSEN *"Beate Mariae Virginis", de la réalité virtuelle à la pierre : l'église de Thillois, historique et numérique*
Théodora JARRASSÉ-RAQUILLET *Patrimoine juif et communautés juives de la Marne du XIX^e siècle à nos jours*

Samedi 12 octobre 2024 – salle de Malte – 14h30

Geert VERBRUGGHE *Avenay-Val-d'Or, fouille préventive d'un habitat du haut Moyen Âge (V^e-IX^e s.)*
Sylvain MIKUS *Scandale à Châlons !*

Samedi 16 novembre 2024 – auditorium de la BMVR – 14h30

Alain GIROD *Jeanne Onraët, un Ange Blanc dans la Grande Guerre*
Bruno MALTHET *1939-1945. Chronique châlonnaise de la Deuxième Guerre mondiale*

Samedi 14 décembre 2024 – auditorium de la BMVR – 14h30

Catherine TRONQUOY *L'énigme des tablettes cunéiformes de l'évêché de Châlons-en-Champagne*
Alain MARRE *Les terroirs viticoles de la Côte de l'Île-de-France*

Samedi 11 janvier 2025 – auditorium de la BMVR – 14h30

Pierrick DE SAINT-VAAST *L'œuvre et l'héritage du chanoine Jean Godinot à Reims (XVIII^e-XX^e siècles)*
Jean-Jacques CHARPY *Oyes. L'archéologie de la commune*

Samedi 1^{er} février 2025 – auditorium de la BMVR – 14h30

Élisabeth LECUYER-GLASSER *Il y a 80 ans, le département de la Marne était libéré*
René DOUCET *Le duc de La Rochefoucauld et l'école des Arts et Métiers de Châlons*

Samedi 8 mars 2025 – auditorium de la BMVR – 14h30

Pierre-Yves ANCELIN **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Le Lidar et la ceinture fortifiée "Séré de Rivières" autour de Reims

Samedi 26 avril 2025 – auditorium de la BMVR – 14h30

Francis LEROY *Les Ursulines d'Épernay depuis leur installation au XVII^e siècle jusqu'à la Révolution*
Grégory DE GOSTOWSKI *Les Juifs à Épernay durant la Seconde Guerre mondiale*

Samedi 17 mai 2025 – auditorium de la BMVR – 14h30

Jacques WERSINGER *Nouveaux éléments d'identification des statues du cloître de Notre-Dame-en-Vaux*
Dominique TRONQUOY *Saint Gond, l'inconnu qui a donné son nom aux marais*

Samedi 14 juin 2025 – auditorium de la BMVR – 14h30

Bruno BOURG-BROC *Les élections législatives de 1962 et 1978*
Bénédicte DARTIGALONGUE *La poésie du docteur Henri Carrière (1881-1943)*

PERMANENCES

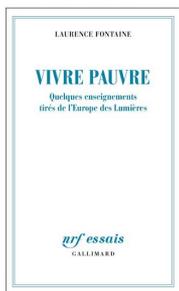
Vous pouvez nous retrouver au siège de la Société, chaque vendredi (même pendant les vacances) de 14h00 à 17h00. Possibilité de **consulter les ouvrages de notre bibliothèque** (les *Études marnaises* et leurs tables, les revues et ouvrages reçus, la collection du *Bulletin du Comité du Folklore Champenois ...*). Voir la liste de ces publications et la présentation de la bibliothèque sur notre site : <http://academie.chalons.free.fr/publication/publications.html>

COTISATIONS 2024

Suite à la décision prise lors de l'AG de mars 2023, nous rappelons que le montant de la **cotisation pour l'année 2024** a été fixé au prix de **44 Euros** (*Études marnaises* + *Bulletins*) ou **18 Euros** (sans les *Études marnaises*, mais avec les *Bulletins*). La SACSAM n'envoie pas d'appel à cotisation. La cotisation inclut l'assurance pour les sorties proposées par l'association. Pour faciliter le travail des trésoriers, **merci de penser à vous mettre à jour de votre cotisation** assez tôt dans l'année. Pour les situations particulières (étudiants, couples...), nous contacter. Les reçus fiscaux sont envoyés en fin d'année. Règlement : par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : SACSAM / 13 rue Pasteur / B.P. 180 / 51009 Châlons-en-Champagne Cedex ; par virement bancaire (RIB envoyé sur demande).

Le concours de 1777 de l'Académie de Châlons, le "concours du siècle" (suite et fin)

par Sophie CHOSSENOT



Suite à la conférence de Mme L. Fontaine qui a eu lieu le 14 octobre 2023, nous publions ici l'intégralité du texte dont seule la 1^{re} partie avait été publiée dans le *Bulletin* 65 d'automne 2023 pour présenter son intervention.

Avec son livre récemment paru, *Vivre pauvre. Quelques enseignements tirés de l'Europe des Lumières*, l'historienne Laurence Fontaine nous a offert l'occasion de nous pencher et de mettre en valeur les concours que l'Académie de Châlons organisait au XVIII^e siècle, et dont les réponses sont conservées dans nos fonds d'archives. Ces concours constituent une source pour l'étude de l'histoire des activités d'une société savante, mais également pour celle du contexte social, culturel, économique et politique d'une époque. Laurence Fontaine est historienne et directrice de recherche au CNRS. Ses premiers travaux, publiés en 1984, ont porté sur le colportage. Elle s'est ensuite attachée à comprendre et à mettre en

évidence le rôle social du crédit et de la dette dans les sociétés d'Ancien Régime.

Sollicitée pour rédiger un article sur l'utopie au temps des Lumières, relue au regard de la pauvreté¹, elle s'est plongée dans les écrits des grands auteurs du XVIII^e siècle ainsi que dans les sources, tout particulièrement dans celles de notre concours de 1777, qu'elle évoque comme « le concours du siècle ».

Le sujet en était : « Quels sont les moyens de détruire la mendicité en rendant les mendiants utiles à l'État sans les rendre malheureux ? ».

La création de l'Académie et ses concours

Laurence Fontaine n'est pas la seule chercheuse à s'être intéressée aux archives de la Société académique de Châlons. Dans les années 1960, Daniel Roche s'était lui aussi penché sur elles, les qualifiant de véritable gisement, découverte qu'il avait faite en 1960-1962, alors qu'il était professeur d'histoire stagiaire à Châlons-sur-Marne. Il réalisa ensuite une thèse sous la direction d'Alphonse Dupront sur « Le Siècle des Lumières en province : académies et académiciens provinciaux, 1689-1789 », où il montra l'importance des académies de province. Au milieu du XVII^e siècle en effet, les grandes monarchies, – et notamment la monarchie française –, avaient lancé le mouvement académique un peu partout en Europe. L'Académie française fut d'ailleurs fondée sous Louis XIII, mais son rôle ne s'affirma qu'à partir de Louis XIV et après. Il en alla de même pour l'Académie royale des sciences et de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, fondées dans la 2^e moitié du XVIII^e siècle. Toutes dépendaient du pouvoir royal et recevaient des lettres patentes qui étaient créditées par le pouvoir monarchique. La liberté d'association n'existait en effet pas dans la société d'Ancien Régime et seul le roi pouvait accorder ce privilège.

L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Châlons fut créée en août 1775 par lettres patentes du roi Louis XVI. Elle avait été précédée par la Société littéraire de Châlons-sur-Marne, créée en 1750, dont l'histoire a été retracée par Henri Menu². Sa devise était *Utilitati*. Par statut, elle était patronnée par l'Intendant et par l'évêque. Cette création relevait d'un mouvement large, ce type d'Académie existant en France depuis le XVII^e siècle (celle d'Arles, une des premières, fut fondée en 1669). Comme la plupart de ces sociétés savantes, elle ne se consacrait pas qu'aux activités littéraires et manifestait déjà des préoccupations scientifiques et techniques, économiques (« la nécessité de procurer de l'ouvrage aux habitants de la maigre Champagne »), agronomiques (notamment l'amélioration des rendements) et historiques : les sujets économiques et sociaux représentaient environ un cinquième des communications.

À partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, les problèmes sociaux devinrent très prégnants et la question de la pauvreté et de la mendicité occupa une place majeure. Il faut dire, comme l'explique Laurence Fontaine, que « les salaires de l'Ancien Régime ne permettaient pas de vivre ». Les gens de l'époque définissaient le pauvre comme étant celui qui n'avait que son travail pour vivre. Était pauvre celui qui n'avait pas de propriété et qui était menacé à chaque fois que survenait une crise (maladie, crise économique, etc.). À cette époque, la pauvreté était endémique. La massivité du phénomène explique que l'on ait essayé de lutter contre, mais la seule réponse envisagée alors reposait sur la répression, le contrôle, le marquage et l'enfermement (envoyer les pauvres dans des hôpitaux, des dépôts de mendicité). Cette manière de faire échoua.

« Une province pauvre et misérable » ?

D'après Daniel Roche, depuis la Régence, la Champagne était hantée par la peur du banditisme social³. Une quantité impressionnante de documents liés à ce sujet, conservés dans la série C des Archives départementales de la Marne, en témoigne : « répétition des édits royaux pour la répression du banditisme et le renfermement des pauvres et des mendiants, enquêtes et correspondance de l'intendance sur la multiplication des bandes de vagabonds, projets pour éteindre le “fléau”, ouverture en 1775 d'une loterie pour subvenir aux besoins des pauvres, rafles périodiques qui remplissent les dépôts de mendicité et les hôpitaux de la ville ». En 1777, l'Intendant Rouillé d'Orfeuil, s'interrogeant sur les causes du mal, y vit une conséquence du déclin des manufactures et de la crise de la viticulture. Les dépôts de Châlons comptaient alors plus de 160 mendiants. En 1785, on dénombra plus de 200 vagabonds (dans la prison royale et la maison de force d'Ostende, une partie dans les hôpitaux de la ville). Problème pour l'administration, la mendicité apparaissait également comme un aspect d'un problème local plus général qui était celui du déclin économique de la province. L'antienne interrogative revint à l'ordre du jour : « comment remédier à cet état de choses ? », « quels sont les moyens de développer l'économie de la Champagne, son commerce, ses manufactures, son agriculture ? ». Outre les administrateurs, les notables et les propriétaires fonciers, la question intéressait particulièrement le clergé, qui gérait les hôpitaux et les secours : la pauvreté posait en effet des questions d'ordre moral et religieux. D'ailleurs, le curé de la paroisse Saint-Jean participa au concours de 1777⁴.

L'État ayant alors très peu d'experts, il mit à profit les académies et encouragea le lancement de concours censés aider à nourrir sa réflexion. Ces concours étaient en général lancés par des intendants réformistes comme Rouillé d'Orfeuil.

Le concours de 1777 de la SACSAM : « le concours du siècle »

Le concours de 1777 fut, comme d'ordinaire, annoncé dans la presse, ce qui permettait de le faire connaître en France et au-delà. La publicité était aussi assurée par la correspondance entre les académies et probablement par le réseau de relations de chaque académicien.

Les concours organisés par l'Académie étaient gratuits et ouverts au public. Les concurrents étaient anonymes, ce qui garantissait l'égalité intellectuelle. Les candidats inscrivaient une devise en latin en haut de la première page et notaient dans une enveloppe cette devise ainsi que leurs nom, prénom, profession et leur adresse. Après le classement des réponses, les académiciens ouvraient les enveloppes et identifiaient les auteurs. Les mémoires de réponse devaient être écrits en français ou en latin. Le concours était ouvert pendant six mois, les textes pouvaient être envoyés jusqu'au 1^{er} mai. Le prix était attribué lors de la séance publique annuelle, le jour de la Saint Louis de la même année, soit le 25 août 1777 pour le concours qui nous intéresse ici. La séance était présidée par l'évêque et l'intendant. L'abbé Malvaux dirigea la séance. Cette année-là, le 1^{er} prix consista en une médaille d'or d'une valeur de 300 livres.

Ce concours rencontra un grand succès, raison pour laquelle Laurence Fontaine le qualifie de « concours du siècle ». Il suscita en effet la rédaction de 125 manuscrits alors que la plupart des concours de l'époque n'en recevaient que cinq à dix. Sur les 116 manuscrits actuellement conservés aux Archives départementales de la Marne (cotes 1 J 35 à 1 J 42), seuls 73 sont complets.

Des auteurs issus principalement de la bourgeoisie parisienne

L'analyse des réponses montre une prépondérance parisienne, une vingtaine de participants sur les 85 identifiés étant parisiens. Viennent ensuite : 19 participants champenois (Châlons : cinq participants, puis Reims, Vitry, Mézière, Troyes, Épernay). Seize mémoires représentent le Midi, répartis selon un axe Bordeaux-Marseille. Le Nord et l'Est sont représentés par six et sept mémoires. Le centre de la France et la Normandie ont envoyé quatre et cinq mémoires. La participation étrangère comprend les Pays-Bas et les Flandres, avec des textes envoyés de Bruges, Anvers, Bruxelles, Courtray et la Haye. Trois concurrents lointains sont originaires de Madrid, Trieste et Saint-Pétersbourg⁵.

Les auteurs des mémoires sont souvent des membres des élites moyennes provinciales, qui ont parfois une expérience de familiarité avec la pauvreté (par exemple, pour avoir été en charge d'un hospice). Parmi les lauréats figure le libraire Panckoucke et un futur membre du Comité de mendicité, Lambert, inspecteur des apprentis de l'hôpital général de Paris. En outre, d'après Daniel Roche, la prépondérance des réponses issues de la bourgeoisie (60 % des réponses, 23,8 % pour le clergé et 15,4 % pour la noblesse) symbolise l'importance croissante de ce groupe d'un point de vue culturel et social.

Les mémoires reçus sont assez divers : si certains comptent plus de quatre cents pages, d'autres n'en font qu'une seule. Certains ne traitent que d'un seul aspect de la question.

Le lauréat du premier prix, Louis Clouet, est médecin ordinaire du roi et médecin de l'hôpital militaire de Verdun. Il écrit bien, intègre de nombreuses références et citations, c'est un orateur. Il propose des solutions pratiques. Ce mémoire assez académique correspondait aux attentes de ce genre de concours. Le 1^{er} *accessit*⁶ fut décerné à l'abbé Leclerc de Montlinot, chanoine honoraire de Lille, le 2^e à l'abbé Blanchard de Tourteron (Ardennes) et le 3^e à M. de Créqui, religieux originaire d'Artois. Quatre manuscrits furent applaudis et neuf reçurent des éloges.

Parmi les réponses reçues, Laurence Fontaine souligne l'originalité des contributions de Montlinot et de Romans de Copier, un oratorien de l'Académie de Rouen, qui émet des opinions très avancées, en particulier à propos des femmes. Cet auteur est presque le seul à s'intéresser à la condition féminine : il se demande comment sortir les femmes de la dépendance, de la prostitution et de l'humiliation.

Montlinot et Romans de Copier sont aussi les seuls à évoquer l'idée d'une « pension » ; ils pensent que c'est un devoir de justice que de donner des moyens de subsistance aux infirmes, aux personnes âgées, aux enfants ainsi qu'aux veuves.

Si quelques auteurs – fort peu nombreux – émettent des pensées novatrices, la plupart des auteurs estiment que le travail est LE remède contre la misère. Certains continuent de penser qu'il faut l'organiser dans des institutions fermées, tandis que d'autres proposent de faire revenir les mendiants dans les villages dont ils sont originaires, d'y créer un bureau de charité chargé de créer des opportunités de travail et de surveiller que les mendiants ne se laissent pas aller à la paresse et à la mendicité, l'enfermement étant alors réservé aux récalcitrants. Les limites des réflexions viennent notamment du fait que les académies ne pouvaient pas remettre en cause la monarchie, les statuts interdisant qu'on y parle de Dieu, du roi et des mœurs.

La 2^e partie de la question du concours, sur le bonheur (comment rendre les pauvres utiles à l'État « sans les rendre malheureux ») semble ne pas avoir été traitée dans les mémoires. En effet, à l'époque, les pauvres étaient surtout considérés comme des paresseux, des criminels, qu'il fallait plutôt punir que rendre heureux. Toutefois, certains auteurs étaient manifestement conscients que la pauvreté venait du contexte économique et pouvaient alors dire que les pauvres étaient mal-heureux, « l'heur » voulant dire la chance et le « mal-heur », ne pas avoir de chance. Une première définition du bonheur aurait donc été « d'avoir de la chance ». Une partie des auteurs pensaient qu'en traitant les pauvres avec gentillesse, en les guidant, en leur donnant à manger, ils seraient heureux. Mais très peu en étaient venus à penser que les pauvres avaient aussi des besoins humains, affectifs. Laurence Fontaine souligne que l'abbé Leclerc de Montlinot, en revanche, était attentif aux maladies de l'âme. Il estimait qu'il était nécessaire de soigner l'âme, l'estime de soi, et que les pauvres avaient le droit à l'honneur. Ce concours permet de voir certaines idées et concepts émerger et que certaines notions commencent à changer de sens.

Après la remise du prix, les académiciens décidèrent de publier un livre destiné à réunir « les vues, les moyens et les avis de tous les auteurs qui ont concouru ». L'abbé Malvaux rédigea un ouvrage en choisissant certaines réponses. Il le publia en 1799⁷ et le réédita en 1780⁸. Son analyse montre que Malvaux a constitué ce livre en s'appuyant sur la trame du mémoire qui a reçu le premier prix. Il retient les réponses qui sont conformes à ses propres idées et en fait une sélection. Il écarte les propositions de ceux qui ont des idées neuves. Il énonce surtout des propositions concrètes mais sans jamais se référer à la philosophie qui conduit à faire ces propositions. Précédé d'un rappel à la morale, le livre est divisé en trois parties : la première expose les secours qui sont dus à la pauvreté et la nécessité d'empêcher la mendicité. La deuxième présente une proposition de réforme de l'assistance. La troisième est consacrée à la nécessité de faire travailler les mendiants.

Postérité du concours

Malgré les manques, les archives de ce concours représentent un ensemble de documents exceptionnels pour entrer dans les débats d'idées du temps et de voir ce que l'abbé n'a pas sélectionné. Par la suite, de 1783 à 1792, les préoccupations des concours seront centrées sur quatre thèmes : l'économie, les problèmes sociaux, les réformes judiciaires et les réformes pédagogiques.

En 1790-1791, un comité de mendicité mandaté par la nation siègea et travailla à une harmonisation de la politique d'assistance des valides. D'après Daniel Roche, de nombreux éléments ont influencé les comités d'assistance des assemblées révolutionnaires, notamment celui de la Convention⁹.

L'étude publiée par Laurence Fontaine permet de redonner son importance à l'histoire d'une société savante, de mettre en lumière son fonctionnement mais aussi d'en souligner l'utilité pour faire de l'histoire sociale, culturelle et politique. Elle montre également à quel point ces questions mises au concours (pauvreté, inégalités, bonheur) résonnent encore fortement avec notre époque et restent d'actualité (exclusion, question du revenu universel, etc.).

Notes :

1. Laurence Fontaine, « Utopie et Pauvreté », in B. Baczo, M. Porret & F. Rosset (eds.), *Dictionnaire critique de l'utopie aux temps des Lumières*, Genève, 2016, p. 909-931. Consultable en ligne : https://www.academia.edu/41760225/Utopie_et_Pauvret%C3%A9
2. Henri Menu, « La Société Littéraire et l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Châlons-sur-Marne 1750-1792 », *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, 1868, p. 189-292.
3. Daniel Roche, « La diffusion des Lumières. Un exemple : l'académie de Châlons-sur-Marne », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n°5, 1964, p. 887-922.
4. Abbé Malvaux (Pierre Claude) : « Étudiant au Collège de Navarre. Auteur de vers latins publiés avec un discours prononcé par l'abbé Nollet en 1753. Condisciple des futurs Mgr de Juigné et de Beauvais au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet. Vicaire général de Mgr de Juigné à Châlons-sur-Marne (1764), membre, puis directeur de l'Académie de cette ville. Suit Mgr de Juigné nommé archevêque de Paris (1781). Est l'un des sept vicaires généraux de Paris chargés d'administrer le diocèse après le départ de Mgr de Juigné (octobre 1789). Décède peu après son ami Mgr de Beauvais, ancien évêque de Senez (4.04.1790) » (notice IdRef Identifiants et Référentiels pour l'Enseignement supérieur et la Recherche, consultée en ligne en juin 2023).
5. Daniel Roche, *ibidem*.
6. Distinction, récompense accordée à ceux qui, sans avoir obtenu de prix, s'en sont approchés.
7. Malvaux Abbé Pierre-Claude, *Résumé des mémoires qui ont concouru pour le prix accordé en l'année 1777 par l'Académie des sciences, arts & belles lettres de Chaalons-sur-Marne et dont le sujet étoit, les moyens de détruire la mendicité en France, en rendant les mendiants utiles à l'Etat sans les rendre malheureux*, imprimerie Seneuze Châlons-sur-Marne, 1779, 472 p.
8. Malvaux Abbé Pierre-Claude, *Les moyens de détruire la mendicité en France, en rendant les mendiants utiles à l'État sans les rendre malheureux ; tirés des mémoires qui ont concouru pour le prix accordé en l'année 1777, par l'Académie des sciences, arts & belles lettres de Chaalons-sur-Marne. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée*, Chez Seneuze, imprimeur du Roi & de l'Académie, chez Paindavoine, libraire près la Place de Ville, 1780, 540 p.
9. Ce renseignement lui a été communiqué par M. Gandilhon, archiviste du département de la Marne, qui avait dirigé un mémoire de fin d'études d'École normale primaire sur le concours de 1777, dont le texte semble perdu.

Sources :

Archives de la Marne, cote 1 J 35 à 1 J 42.

Malvaux Abbé Pierre-Claude, *Les moyens de détruire la mendicité en France, en rendant les mendiants utiles à l'état sans les rendre malheureux...*, Châlons-sur-Marne, chez Seneuze, 1780, 540 p.

Bibliographie :

- Caradonna Jérémy L., « Prendre part au siècle des Lumières. Le concours académique et la culture intellectuelle au XVIII^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 64, n° 3, 2009, p. 633-662.
- Fontaine Laurence, « Utopie et Pauvreté », in B. Baczo, M. Porret & F. Rosset (eds.), *Dictionnaire critique de l'utopie aux temps des Lumières*, Genève, 2016, p. 909-931 (https://www.academia.edu/41760225/Utopie_et_Pauvret%C3%A9).
- Fontaine Laurence, « La catégorie de pauvre honteux en débat », in *L'expérience du déclassement social. France-Italie, XVI^e-premier XIX^e siècle*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2021, p. 135-158.
- Fontaine Laurence, *Vivre pauvre. Quelques enseignements tirés de l'Europe des Lumières*, Paris, Gallimard, 2022 (<https://www.gallimard.fr/Catalogue/GALLIMARD/NRF-Essais/Vivre-pauvre#>)

- Fontaine Laurence, « Du risque d'être pauvre ou la science de la survie », émission *La Suite dans les idées*, France Culture, 1^{er} octobre 2022, 47 min. (<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-suite-dans-les-idees/du-risque-d-etre-pauvre-ou-la-science-de-la-survie-4489440>).
- Fontaine Laurence, « La pauvreté au temps des Lumières », émission *Concordance des temps*, France Culture, 2 avril 2023, 58 min (<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/la-pauvrete-au-temps-des-lumieres-3135136>).
- Roche Daniel, « La diffusion des Lumières. Un exemple : l'académie de Châlons-sur-Marne », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n°5, 1964. p. 887-922.
- Roche Daniel, « Sociétés savantes et Lumières. À propos du deux cent cinquantième anniversaire de Châlons-en-Champagne », *Mémoires de la SASCAM*, t. CXXVII, 2012, p. 137-156.
- Spurlock-Stockland Janis, « L'Académie de Châlons-sur-Marne au siècle des Lumières : une académie vouée au service du Roi et à l'écoute de la Nation », *Mémoires de la SACSAM*, t. CXIV, 1999, p. 17-33.
- Spurlock Jani, *Essays in Reform on the Eve of Revolution. The Academy of Châlons-sur-Marne entre 1776 et 1789*, London, University of London, thèse de doctorat, 1993, 492 p. (<https://discovery-pp.ucl.ac.uk/id/eprint/10048148/>).

Présentation de séances à venir

Séance du samedi 28 septembre 2024

Théodora JARASSÉ-RAQUILLET : Patrimoine juif et communautés juives de la Marne du XIX^e s. à nos jours
 Hormis le moment exceptionnel de Rachi de Troyes (1040-1105), qui voit la Champagne jouer un rôle central dans l'histoire des Juifs de la France médiévale, c'est à l'époque contemporaine – et surtout après l'annexion de l'Alsace et de la Moselle par l'Allemagne en 1871 – que se crée le patrimoine juif répertorié dans ce livre : synagogues de divers styles historiques, en particulier une tendance néo-mauresque très originale dans la Marne, cimetières où se lit le passage de la tradition religieuse, encore présente à Bourbonne-les-Bains, aux pratiques, non pas tant chrétiennes que bourgeoises, mobilier et objets culturels qui subsistent. Car ce patrimoine est parfois en déshérence, le XX^e siècle ayant vu les communautés s'étioler en lien avec la Shoah et des migrations sociales que l'arrivée des Juifs d'Afrique du Nord n'a fait que retarder. Cependant, de Sedan à Troyes en passant par Reims ou Chaumont, toute la région recèle des richesses méconnues qu'il est urgent d'étudier pour en assumer la transmission et la conservation.

Jean-Baptiste SCHARFFHAUSEN : « Beate Marie Virginis », de la réalité virtuelle à la pierre - l'église de Thillois, historique et numérique

« Beate Marie Virginis » est une étude patrimoniale complète unissant les archives classiques et les nouvelles technologies numériques. Ensemble, elles nous permettent de parcourir la partie sacrée et partiellement disparue de l'église de Thillois selon une expérience immersive historique et basée scientifiquement. À visée communautaire, cette étude marque une étape complémentaire dans l'analyse et la production de connaissances portant sur la documentation et la mémoire vivante du patrimoine historique de la commune de Thillois, qui partage un destin semblable à de nombreuses autres communes rurales du bassin rémois. La conférence présentera l'ensemble des étapes successives des études patrimoniales et technologiques, qui permettent désormais de parcourir le monument historique et collectif de Thillois, selon une expérience immersive. Comme toute œuvre toujours en devenir, hypothèses, découvertes et possibilités engendrées par cette étude, ceindront la présentation.

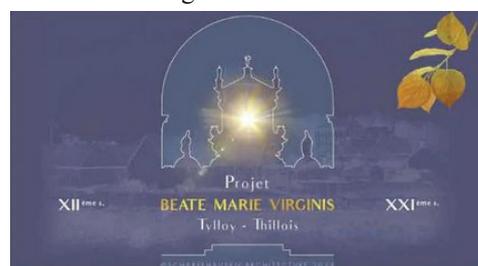
Séance du samedi 12 octobre 2024

Sylvain MIKUS : Un scandale de mœurs à Châlons dans les années 1860-1870

Il était honoré et honorable, au-dessus de tout soupçon.

Il a, pendant presque vingt ans, été à la tête de l'une des plus vieilles institutions locales. Et pourtant, il va se révéler être l'un des plus grands prédateurs sexuel de son temps, au centre d'une affaire qui va déchaîner la presse nationale, ouvrant un débat très en avance sur son temps. Ensemble, nous fouillerons les "poubelles de l'histoire".

Projet de réalité virtuelle
de l'église de Thillois



Geert VERBRUGGHE : Avenay-Val-d'Or, fouille préventive d'un habitat du haut Moyen Âge (V^e-IX^e s.). Dans le cadre de la mise en place de la ZAC du Mont Aigu d'Avenay-Val-d'Or, une intervention archéologique a permis d'étudier les indices d'une occupation détectée lors d'un diagnostic réalisé en 2011 sur la surface totale du projet. Elle a permis d'explorer une partie conséquente de la rive gauche de la vallée de la Livre, un affluent de la rivière la Marne qui traverse la Montagne de Reims.

Outre quelques structures de chasse méso- et/ou néolithiques, la fouille a notamment permis d'étudier de manière extensive une installation rurale occupée du milieu du V^e siècle à la fin du IX^e siècle au nord d'un chemin creux descendant le versant en direction de la vallée. Le mobilier céramique et des datations archéométriques ont permis d'identifier quatre phases principales d'occupation, avec, dès les premiers états, une vaste installation structurée comportant un bâtiment dominant une cour. Au cours de la 2nde moitié du VI^e siècle et au VII^e siècle, plusieurs structures de combustion attestent une activité domestique au sein de cet habitat. À partir de la seconde moitié du VII^e siècle, les données archéologiques suggèrent un développement important de l'habitat, en particulier dans sa partie méridionale avec, entre autres, la construction de grands bâtiments à deux nefs où l'occupation continue de se développer au cours du IX^e siècle. Au nord, l'orientation distincte de plusieurs cabanes excavées datées et de trois bâtiments permettent de supposer qu'une seconde unité a été implantée au cours de la dernière phase d'occupation de cet habitat. Plusieurs sépultures, dont au moins deux au sein de l'habitat et trois autres situées à l'extrémité du chemin creux, démontrent que le site a été fréquenté jusqu'à la fin du IX^e-début du XI^e siècle, y compris après son abandon.

Cette fouille a ainsi permis d'étudier une nouvelle installation rurale altomédiévale dans cette partie de la Montagne de Reims où l'occupation humaine se développe à cette époque, comme l'attestent deux autres habitats altomédiévaux fouillés dans les années 2000, mais également les fondations et/ou développement de trois abbayes sous le contrôle de l'archevêché de Reims.

<https://journals.openedition.org/archeomed/9790>

Séance du samedi 16 novembre 2024

Alain GIROD : Jeanne Onraët, un Ange Blanc dans la Grande Guerre

Sans la Grande Guerre, Jeanne Onraët, née à Gwalior aux Indes, n'aurait jamais connu Châlons-en-Champagne. Infirmière volontaire de la S.S.B.M., fidèle et dévouée aux soins de malades et blessés de guerre, à Saint-Servan d'abord puis à l'hôpital Février de la ville préfecture, elle connaîtra les horreurs de la guerre avant de succomber auprès de ceux qu'elle s'affairait à secourir.

Bruno MALTHET : Chronique châlonnaise de la Seconde Guerre mondiale

De juin 1940 à août 1944, Châlons a été occupée par les Allemands. Que s'est-il passé durant cette période sombre de notre histoire locale ? Et pendant les 8 mois de guerre qui la précédèrent et les 8 autres qui suivirent jusqu'à la reddition allemande et l'armistice ?

La réponse à ces questions fait l'objet de la « Chronique châlonnaise de la Seconde Guerre mondiale » que j'ai recueillie en dépouillant les collections publiques de la Bibliothèque de Châlons, des Archives municipales et départementales de la Marne, ainsi que la presse locale de l'époque, les ouvrages et autres publications en lien avec cette période.

La conférence développera quelques-unes des réponses apportées par cette chronique en une série de tableaux chronologiques et de portraits des personnages ayant marqué cette période.

Séance du samedi 14 décembre 2024

Alain MARRE : Les terroirs viticoles de la Côte de l'Ile-de-France

C'est sur la Côte de l'Ile-de-France qu'est installé le vignoble champenois dit « Marnais ». Il est à la fois le plus ancien et le plus étendu. Mais il est aussi le plus varié. En effet, depuis le Massif de Saint Thierry au nord jusqu'à la région de Sézanne au sud, la géomorphologie de cet espace est très diverse. Il n'y a donc pas UN terroir viticole mais DES terroirs viticoles auxquels les vigneron ont su adapter leur travail et leur production. C'est une région pleine de richesses qui sera présentée.

Catherine TRONQUOY : L'énigme des tablettes cunéiformes de l'évêché de Châlons-en-Champagne

Une boîte contenant 6 tablettes cunéiformes a été trouvée dans les archives de l'évêché de Châlons-en-Champagne.

La Mésopotamie est pourtant loin ! Nous mènerons donc un double enquête :

- qui les a déposées là ?

- quelle est leur origine, dans quelle langue sont-elles rédigées, de quand datent-elles, à qui nous relie leur lecture ?

Séance du samedi 11 janvier 2025

Pierrick de SAINT-VAAST : L'œuvre et l'héritage du chanoine Jean Godinot à Reims depuis le XVIII^e siècle

Jean Godinot (21 juillet 1661-15 avril 1749) est un homme d'église ayant exercé plusieurs fonctions religieuses dont celle de chanoine de la cathédrale Notre-Dame de Reims. Il est également ancré dans le territoire champardennais puisqu'il est propriétaire de plusieurs parcelles de vignes dans la Montagne de Reims, situées à Bouzy, Taissy et Verzenay.

Doté d'un humanisme et d'un altruisme rare, il est l'un des bienfaiteurs de la ville de Reims. Parmi toutes ses contributions, l'une des plus marquantes a été d'avoir permis l'amélioration de l'hygiène et de la santé de la population en favorisant l'installation de plusieurs fontaines dans la cité des Sacres.

Surtout, il semblerait qu'il ait été le premier au monde à se soucier du sort des personnes atteintes de cancer en leur offrant un toit : c'est l'acte fondateur du Centre de Lutte Contre le Cancer rémois désormais appelé "Institut Godinot".



Portrait du chanoine Godinot

Jean-Jacques CHARPY : Oyes (Marne) : archéologie de la commune

La commune d'Oyes est située au pied de la Côte de l'Île-de-France en rive sud des marais de Saint-Gond. Son passé archéologique commence à être mis au jour dans le courant du XIX^e siècle mais une partie est restée dans l'ombre. C'est seulement sous l'action du baron de Baye en 1873 que celui-ci émerge véritablement avec la fouille de ce qui était sans doute la plus vaste nécropole mérovingienne de la Marne puisque l'auteur des recherches évoque le chiffre de 2 000 tombes. Le même, dans les mêmes années, fouille une nécropole d'hypogées du néolithique récent. La disparition des notes régionales de ce pionnier a longtemps relégué ces découvertes à de simples mentions. L'entrée des collections de ces deux sites dès 1906 dans les collections du musée d'Archéologie nationale a contribué à cet effacement. En 1965, cinq fosses probablement mérovingiennes livraient la limite occidentale du cimetière pour lequel aucun plan n'existe jusqu'à présent. En 1983, c'est un effondrement qui a conduit à la fouille et au relevé précis d'un des hypogées explorés par de Baye et donc à localiser approximativement cette intervention ancienne.



Le polissoir d'Oyes

Des recherches récentes ont montré qu'Auguste Nicaise avait acquis le mobilier d'au moins un hypogée, très certainement avant les fouilles du baron. La collection Nicaise a été dispersée dans les années 1950 à Angers et sa trace a été perdue suite au décès de Nicaise en 1900. Si la présence de quelques objets dans les collections du Musée de Nantes était un fait connu, un récent travail universitaire d'un étudiant de Dijon a permis de découvrir qu'une partie de la collection de Nicaise se trouvait dans les Alpes, information qui n'apparaît jamais dans les descriptions laissées par son créateur. Le suivi attentif des ventes publiques de pièces du fonds Nicaise a permis d'en retrouver quelques autres en collection privée.

En 1909, Camille Blondiot (1847-1921) invitait les touristes à passer voir le polissoir néolithique d'Oyes qui avait été signalé par de Baye dès 1880. Des recherches de terrain n'ont toujours pas permis de le localiser avec précision. L'enquête se poursuit et j'espère pouvoir le retrouver avant la conférence de janvier. Pour le moment, il n'est connu que par un cliché d'Émile Schmit conservé dans son manuscrit déposé aux Archives départementales. Petit à petit, le passé archéologique de cette commune qui était fort mal connu tend à refaire surface, mais au prix de longues enquêtes.

SORTIE à DORMANS, TROISSY et CHÂTILLON-SUR-MARNE du 25 mai 2024

par SACSAM

Une trentaine de personnes se sont réunies pour assister à la journée de visites organisée par la SACSAM en partenariat avec des associations et acteurs œuvrant à la sauvegarde du patrimoine afin de découvrir le Mémorial de Dormans, la commune de Troissy ainsi que celle de Châtillon-sur-Marne. La visite du Mémorial, menée sous la houlette de l'association Mémorial de Dormans 1914-1918 nous a permis de découvrir la construction du mémorial ainsi que les enjeux liés à ce site (voir l'article publié par G. Villain sur le mémorial dans notre revue en 2020). Nous avons poursuivi avec la visite de Troissy, menée par l'association culturelle de Troissy-Bouquigny qui nous a restitué l'histoire de la commune et fait visiter les sites majeurs, à savoir la "crypte" ainsi que l'église Saint-Martin, édifice roman agrandi au XVI^e siècle dans le style flamboyant... Après un repas très apprécié au Moulin Carré (dégustation de truite au champagne dans un très beau cadre), nos pas nous ont menés à Châtillon où une guide de l'office du tourisme nous a fait découvrir la ville dans toutes ses dimensions : géographique (motte, paysages, vignes), historique (faits marquants, personnages illustres, etc.). Une conférence de Gérard Munier au sujet des Châtillon, seigneurs qui ont fortement marqué l'histoire du territoire, a clôturé cette journée, prolongée pour certains par la visite de la petite église romane Saint-Symphorien d'Anthenay.

Nous ne pouvons que déplorer de n'avoir pu visiter la toute proche église prieurale de Mareuil-le-Port, dotée de vitraux de la Renaissance, fermée depuis avril 2024 suite à des dégâts survenus lors d'un orage... Nous adressons à nouveau nos remerciements aux associations et bénévoles qui ont contribué à la tenue de cette journée.

VISITE DU SITE DE L'HABITAT NÉOLITHIQUE DE MORAINS (MARAIS DE SAINT-GOND) du 7 AOÛT 2024

par SACSAM



Vue zénithale des sondages. En haut à gauche, la palissade ; au centre, une fosse dépotoir et le bâtiment accolé à un tronçon d'enceinte (Photo Jonathan Desmeulles, CNRS).

Une douzaine de personnes se sont réunies pour assister à la visite des fouilles d'un habitat du Néolithique récent (3600-2900 avant J.-C.) situé à Morains sous la direction de Rémi Martineau (CNRS, ARTEHIS). Guidés par ce chercheur passionné et passionnant, nous avons pu découvrir ce site dont la découverte, en 2023, constitue une avancée majeure. Repéré dans le cadre du programme de recherche sur le Néolithique de la région des Marais de Saint-Gond, la fouille est coordonnée par Rémi Martineau (CNRS), en partenariat avec l'INRAP, et subventionnée par la DRAC Grand Est, la Communauté de communes Paysages de Champagne et la Mairie de Val-des-Marais.

Les fouilles menées depuis plusieurs années ont permis de détecter au moins une enceinte palissadée, au moins un puits, au moins deux grandes "fosses" dépotoirs et un bâtiment en abside datés du Néolithique récent par la céramique. Les structures mises au jour concernent une aire d'environ 5000 m², mais le site pourrait s'étendre

sur plusieurs hectares. Il s'agit d'un site majeur, d'une grande importance pour la connaissance du Néolithique de la moitié nord de la France mais aussi pour la région des marais de Saint-Gond. En effet, celle-ci, explorée par le baron Joseph de Baye puis par André Brisson, est surtout connue pour ses vestiges funéraires et miniers (135 hypogées, 5 allées couvertes mégalithiques, 15 minières de silex couvrant plus de 400 ha, 8 polissoirs mégalithiques, etc.), et ne l'était pas encore pour ses habitats. Les fouilles menées permettent à présent d'en savoir un peu plus sur cet aspect. Pour en savoir plus : <https://saintgond.hypotheses.org/category/recherches/fouilles-archeologique>

EXPOSITIONS

Notre-Dame-en-Vaux, une église dans la ville. BMVR Châlons-en-Champagne - Jusqu'au 28 septembre 2024.

À l'occasion des travaux de l'îlot Notre-Dame, la médiathèque et les archives municipales interrogent la place de la collégiale emblématique dans la ville. Au XII^e siècle, Notre-Dame se dresse sur la rive du Mau, hors des murs de la cité. Elle est au cœur d'un territoire en plein essor, assez riche pour supporter la création d'un bâtiment qui s'élève alors au-dessus de la cathédrale. Maltraitée au XVIII^e siècle et à la Révolution, l'église devient au milieu du XIX^e siècle une gloire architecturale de la ville de Châlons et sa restauration la remet en lumière. La Seconde Guerre mondiale ouvre une nouvelle période pour le monument : des destructions de 1940 à la création de la place Tissier, de l'urbanisme des années 1970 aux travaux actuels, Notre-Dame change de quartier comme de cadre.

Le monde de Clovis. L'exposition dont vous êtes le héros. Musée Saint-Remi, Reims - Du 10 octobre 2024 au 30 mars 2025.

Cette exposition vous propose d'explorer l'époque des Francs à travers une expérience atypique et hors du commun. L'espace d'exposition du musée a été agrandi pour l'occasion : immersif et ludique, il vous invite à vous glisser dans la peau d'un personnage de l'époque mérovingienne et à construire votre propre « parcours de vie » grâce à une application web ou à des livrets-jeux. L'exposition offre ainsi de multiples parcours, plusieurs fins alternatives et une importante liberté de choix, vous permettant de devenir acteur de votre visite et héros de votre histoire. Au fil d'un parcours original et didactique, découvrez des objets représentatifs d'une époque fascinante, tout en vous prêtant aux principes du jeu de rôle et partez à la conquête de votre destin !

Exposition réalisée en partenariat avec le musée d'Archéologie nationale - domaine national de Saint-Germain-en-Laye. Renseignements : <https://musees-reims.fr/manifestation/29656-20552>

Formes et figures de l'imprimé en Champagne du XV^e siècle à nos jours : du papier au graphisme – Journées d'études. Médiathèque Jacques-Chirac et Archives départementales de l'Aube – Troyes. Du 2 au 4 octobre 2024 - Entrée libre. Inscription conseillée pole.patrimoine@troyes-cm.fr

Ces trois journées souhaitent saisir les formes de la culture de l'imprimé dans ces villes champenoises des temps modernes et interroger à nouveaux frais les principaux acteurs du monde du livre, qu'ils soient papetiers, imprimeurs, libraires, bibliothécaires ou collectionneurs, ainsi que les spécificités de la Champagne méridionale dans le domaine du livre imprimé.

Ce colloque universitaire est accueilli par la Médiathèque Jacques-Chirac et les Archives départementales de l'Aube. La première demi-journée se déroulera aux Archives départementales, les autres interventions auront lieu à la médiathèque. <https://www.archives-aube.fr/image/1488101/124661?size=!800,800®ion=full&format=pdf&download=1&crop=centre&realWidth=2480&realHeight=1240&force-inline>

Exposition Pas de côté : inattendus imprimés dans la collection troyenne. Coup d'œil sur des curiosités et des secrets cachés entre les pages... Médiathèque Jacques-Chirac, Troyes

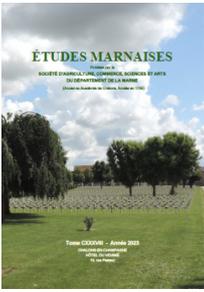
Pour bien apprécier les livres anciens et leur vie au cours des siècles, il est nécessaire de renouveler notre regard. Ils cachent en eux mille indices qui nous permettent de comprendre comment les lectrices et les lecteurs d'autrefois interagissaient avec leurs ouvrages. Cette exposition vous invite à faire un pas de côté, à regarder les livres par le prisme de leur matérialité ainsi que des traces laissées par leurs possesseurs passés, qu'il s'agisse de notes griffonnées ou de marques (in)volontaires... que l'on tente aujourd'hui de décrypter !

PUBLICATIONS

Le volume 2023 des *Études marnaises* est disponible au prix de 34 euros.

Sommaire :

- La géomorphologie et les terroirs du vignoble aubois, par Alain Marre
- Les monnaies antiques découvertes lors des fouilles de la cathédrale de Reims, par Christophe Adam
- La Champagne, vieille terre de métallurgie (Une proto-industrie, la métallurgie du fer dans la Généralité de Châlons), par Édith Clément



- Jansénisme. Guillaume Le Roi, abbé de Haute Fontaine (1610-1684), par Francis Leroy
- Le docteur Joseph Gellée (1728-1802), médecin épidémiologiste châlonnais, président de la SACSAM, citoyen philanthrope, homme des Lumières, par Nicole Voltz
- Charles Louis Auguste Nicaise (1828-1900), érudit et collectionneur. Nouveautés biographiques et archivistiques. Les notes et archives d'Auguste Nicaise transmises à Émile Schmit, par Jean-Jacques Charpy
- Jeanne-Marie-Louise Onraët (1880-1918), infirmière de la Société de Secours aux Blessés Militaires, de Gwalior (Indes anglaises) à Châlons (Marne), par Alain Girod
- *In memoriam...* Alain Villes (1950-2023), biographie et bibliographie, par Dominique Tronquoy, Michel Chossenot avec la participation de Sophie Chossenot et de Charles Poulain



Volume hors-série *Par moulins et par mots*, réalisé en collaboration avec l'AMM (les Amis des Moulins Marnais). Il regroupe les textes des communications présentées par Michel CHOSSENOT, Paul DAMAGNEZ et Christine ABELÉ lors de notre journée d'études sur les moulins qui a eu lieu en octobre 2019. Cette publication étant un hors-série, elle n'était donc pas comprise dans le montant de l'adhésion.
 prix : 22 euros. Renseignements : <http://academie.chalons.free.fr/publication/hors-series.html>

Publications de nos membres :



Théodora Jarrassé-Raquillet et Dominique Jarrassé, *Patrimoine juif de Champagne et des Ardennes*, Milan, Silvana Ed., Parcours du patrimoine 428, 2024, 96 p. 9788836657070, 9 euros (sommaire : <https://fr.silvanaeditoriale.it/libro/9788836657070>).

Hormis le moment exceptionnel de Rachi de Troyes (1040-1105), qui voit la Champagne jouer un rôle central dans l'histoire des Juifs de la France médiévale, c'est à l'époque contemporaine – et surtout après l'annexion de l'Alsace et de la Moselle par l'Allemagne en 1871 – que se crée le patrimoine juif répertorié dans ce livre : synagogues de divers styles historiques, en particulier une tendance néo-mauresque très originale dans la Marne, cimetières où se lit le passage de la tradition religieuse, encore présente à Bourbonne-les-Bains, aux pratiques, non pas tant chrétiennes que bourgeoises, mobilier et objets culturels qui subsistent. Car ce patrimoine est parfois en déshérence, le XX^e siècle ayant vu les communautés s'étioler en lien avec la Shoah et des migrations sociales que l'arrivée des Juifs d'Afrique du Nord n'a fait que retarder. Cependant, de Sedan à Troyes en passant par Reims ou Chaumont, toute la région recèle des richesses méconnues qu'il est urgent d'étudier pour en assumer la transmission et la conservation.

Appel à dons de volume émis par l'Académie nationale de Reims :

Afin de compléter sa collection des volumes de la SACSAM, l'Académie nationale de Reims nous a prié de bien vouloir relayer sa demande car elle recherche en effet les n° suivants :

Année (Année publication), - n° volume /

1840 / 1850 / 1851 / 1854 (1854) / 1855-1856 (1857) - 1 / 1857 (1857) - 2 / 1858 (1858) - 3 / 1859 (1859) - 4 / 1860 (1860) - 5 / 1861-1 (1861) - 6 / 1861-2 (1861) - 7 / 1864 (1864) - 10 / 1869) - 15 / 1872 (1872) - 17 / 1807 à 1873 (1875) - Tables / 1876-1877 (1878) - 22 / 1880-1881 (1882) - 25 / 1881-1882 (1883) - 26 / 1889 (1890) - 32 / 1890 (1891) - 33 / 1890-1891 (??) / 1892 (1893) - 35 / 1893 (1894) - 36 / 1895 (1896) - 38 / 1900-1901 (1902) - 45 / 1901-1902 (1902) - 46 / 1902-1903 (1904) - 47 / 1904-1905 (1906) - 49 / 1907-1908 (1909) - 52 / 1953-1954 (1954) - 69 / 1957 (1957) - 72

Les personnes susceptibles de donner des volumes à l'Académie peuvent apporter le.s volume.s lors de séances de la SACSAM, au siège de la SACSAM ou s'entendre directement avec le secrétaire général de l'Académie pour une remise à Reims (adresse académie : academie.nationale.reims@wanadoo.fr).

Rédaction du *Bulletin* : Raphaëlle Chossenot. Que soient remerciés pour leur participation : C. Abelé, F., M. et S. Chossenot, N. Riboulot et D. Tronquoy.